



L'EXPÉRIMENTATION DU CANNABIS MÉDICAL EN BREF

Mars 2021 marque le **lancement** de l'expérimentation inédite en France de l'utilisation du cannabis médical.

Mise en œuvre et pilotée par l'ANSM, elle a **2 objectifs** :

OBJECTIF 1

Évaluer la faisabilité du circuit de mise à disposition du cannabis médical pour les patients

OBJECTIF 2

Recueillir les premières données françaises sur l'efficacité et la sécurité du cannabis dans un cadre médical

L'enjeu à terme est de déterminer si et comment l'utilisation du cannabis dans un cadre médical pourra être généralisée.

POUR QUI ?



3 000 patients suivis dans **200 structures de référence** volontaires sélectionnées par l'ANSM

5 INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

Douleurs neuropathiques réfractaires aux thérapeutiques accessibles

Certaines formes d'épilepsie sévères et pharmaco-résistantes

Certains symptômes rebelles en oncologie (liés aux cancers ou à ses traitements)

Situations palliatives

Spasticité douloureuse (sclérose en plaques ou autres pathologies du système nerveux central)



La décision d'inclure ou non un patient revient exclusivement au médecin de la structure de référence et nécessite le consentement du patient.

COMMENT ?



Pendant **24 mois** à partir de l'inclusion



Suivi des patients effectué par des **professionnels de santé** (médecins et pharmaciens) préalablement **formés**



Médicaments sous forme d'huile pour voie orale et de fleurs séchées pour inhalation après vaporisation



Prescription sur **ordonnance sécurisée** (comme tout médicament stupéfiant)

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur le site de l'ANSM <https://ansm.sante.fr/>
(dossier Cannabis médical)